

CONSEIL D'ECOLE ELEMENTAIRE DU MARDI 13 MARS 2018.

Personnes présentes : Mr Morel, **enseignant directeur**, Mmes Liatard, Soja, Verjus, Mangin, Piat **enseignantes**, Mme Mérino **déléguée départementale de l'Education Nationale** (arrivée à 19h 15), Mme Bouchet-Bellecourt **mairie d'Héricy**, Mme Guégaden **adjointe aux affaires scolaires mairie d'Héricy**, Mr Lemire, **adjoint mairie d'Héricy (18 h/ 18 h 45)**, Mmes Roche, Fouché et Bray **représentantes ALPEH titulaires**, Mme Guidez et Mme Mazzola Beaufort **représentantes ALPEH suppléantes**,

Personnes invitées, absentes excusées : Mme Bouchut, Inspectrice de la circonscription Melun Seine et Loing, M. Torres, titulaire ALPEH.

La séance commence à 18h05. Mme Bray est secrétaire de séance.

1) Points Mairie

- Place du clos : information donnée par M Lemire.

Les Travaux commencent le 1er juin et se termineront normalement en février 2019. Les travaux du Clos Buteau s'effectuent en ce moment. Cet échéancier entre les différentes phases des travaux va permettre de réguler les places de parking.

Dans l'ordre, seront transformées : la partie pelouse de la place du Clos, la partie parking puis l'esplanade de l'Orangerie .

Différentes informations seront transmises par le chef de chantier à la mairie au fur et à mesure de l'avancée des travaux ainsi que la sécurité aux abords.

- Problème de clé du portail vert côté cour : Cette information est relayée à la mairie. M Lemire va regarder la serrure pour que cela ne pose pas de problème au mois de mai lors de la réutilisation de ce portail.

- Accès PMR (Personne à Mobilité Réduite) pour l'école

M Lemire nous informe que les travaux seront finis en juin normalement : rambardes, toilettes, modification d'ouverture...Il faut savoir que 2020 est l'année butoir pour achever les travaux d'accessibilité d'accueil du public.

Mme Verjus souligne la difficulté pour fermer la porte des wc quand on est en fauteuil roulant, ainsi que pour accéder à la cour de récréation. Elle demande si l'installation d'une rampe extérieure le long de la salle informatique serait possible. Mme Verjus évoque en outre l'aménagement du jardin (ex logement de M. Morel) avec une rampe d'accès à la cour de récréation ainsi que la modification des toilettes extérieures (PMR). Ceci permettrait aux enfants en fauteuil de pouvoir accéder à la cour de récréation. La mairie étudiera ces questions pour lancer une étude. En 2019, un monte-personne est prévu. Reste à en définir le lieu précis.

Actuellement, une jeune fille est en béquilles. Il n'est pas envisagé pour l'instant de permutation de classe en accord avec la famille. Si la situation de cette enfant venait à changer, des modifications d'organisation seront peut-être à envisager.

- Visiophone (4^{ème} fois)

Il est redemandé où en est le dossier concernant la demande de la mise en place d'un visiophone avec gâche électrique : à suivre, car la mairie n'a pas étudié ce point à ce jour.

- Détecteur de lumière : Mme Verjus demande s'il est possible d'avoir un détecteur de lumière sur la zone de passage le long des classes.

- Zone réservée « école » en salle du Clos pour le stockage du matériel de sport (cf. Conseil d'école 1 de cette année scolaire) : Rien n'a été effectué pour le moment par la mairie qui va étudier la question.

2) PPMS de décembre/janvier (en situation "menace ciblée aux abords de l'école").

Le PPMS s'est organisé le 19 décembre 2017 et le 11 janvier 2018 avec deux situations différentes, l'une où le véhicule chargé de produits dangereux était situé côté clos et l'autre où le même véhicule était garé rue de l'église, ce qui implique des lieux de confinement distincts à chaque fois (dans l'école).

Pour le véritable exercice du 18 janvier, seul M Morel connaissait le scénario. Un code a été transmis aux enseignants. Tout s'est bien passé, chaque élève était au clair avec sa mission. Cet exercice sera reconduit tous les ans pour dédramatiser et pour que chacun ait les bons réflexes.

3) Carte scolaire pour la rentrée prochaine

Il n'y aura ni de fermeture ni d'ouverture de classe pour l'année prochaine .

33 CM2 s'en vont et 23 CP arrivent ainsi qu'un autre venant d'une autre école. L'école affichera alors un effectif de 118 élèves, compte-tenu des informations données par les familles. M. Morel précise qu'il va inscrire des extérieurs (8 à ce jour) en avril et juin pour septembre prochain.

Pour information, Mme Mangin nous précise qu'elle fait partie du mouvement, car elle demande un poste de direction. Elle ne sait donc pas si elle sera présente à l'école Jean Carcy l'année prochaine.

4) La journée du 9 juin 2018

L'école élémentaire participera cette année à la journée des enfants qui se tiendra le samedi 9 juin 2018. Une exposition de photos et de travaux des élèves dans la salle Comille est prévue avec notamment des photos en lien avec le voyage scolaire par le biais d'un carnet de voyage. Cet événement se déroulant le samedi, il n'est pas prévu actuellement la présence des enseignants lors de ce moment. L'ALPEH demande s'il n'est pas possible de commencer dès le vendredi 8 juin avec une participation des enseignants lors de l'exposition. Leur présence permettrait un échange avec les parents afin de commenter les photos et travaux réalisés.

La décision nous sera transmise après concertation lors du conseil des maîtres. Mme Liatard ajoute que ce 8 juin journée complète, auront lieu, à l'école, des olympiades avec l'USEP.

5) Le futur projet d'école

Le futur projet d'école sera exposé au cours du conseil d'école du troisième trimestre. L'équipe pédagogique a jusqu'aux vacances d'avril pour construire ce nouveau projet qui sera valable de 2018 à 2021.

6) Démarches à effectuer pour tout ce qui concerne le collège

La mairie précise qu'elle n'a pas d'informations, de même que M Morel.

Les indications sont confuses concernant les bus pour les futurs collégiens. Des bus semblent prévus pour Fontaine le Port, Machault et Féricy. En ce qui concerne Héricy, Mme Bellecourt explique avoir l'information de son côté qu'il n'y aura pas de bus pour Vulaines. Beaucoup de discussions ont eu lieu pour déterminer le choix des langues selon les collèges. Il n'y aura en tout cas pas de chinois à Vulaines et il y aura portugais à Lucien Cézard.

Pour des informations complémentaires, l'ALPEH va contacter l'inspection académique du second degré pour évoquer notamment les langues et le bus.

L'ALPEH informe qu'il y aura une réunion entre les différentes associations de parents d'élèves des communes concernées afin de rassembler les informations sur le collège.

La mairie précise également qu'une réunion aura lieu le 7 avril à 10h pour évoquer la sécurité aux abords du collège en direction des parents des élèves de CM1 et de CM2. Des désaccords sont présents par rapport au syndicat du collège

M Morel indique qu'il a transmis le 16 février des informations sur Affelnet à l'ensemble des CM2 mais tous les parents n'ont pas reçu ce message.

La mairie a expressément demandé que les enfants de CM2 puissent bénéficier de portes ouvertes.

Toutes les parties se tiendront au courant des informations récupérées par les uns et les autres.

7) Questionnement sur des intervenants extérieurs pour la prochaine année scolaire

L'ALPEH s'interroge sur les projets futurs.

En effet, l'équipe enseignante précise son besoin d'intervenants par rapport au sport. Mais la mairie précise qu'il n'y aura rien pour la rentrée prochaine.

L'ALPEH questionne le budget qui avait été alloué pour les NAP, les intervenants extérieurs des années précédentes (musique et sport) et l'étude. Ces anciens budgets ne peuvent-ils pas permettre de nouveaux intervenants ?

La mairie répond que l'argent a été investi pour les accès PMR et indique que les dotations de l'Etat sont également beaucoup moins importantes.

L'ALPEH explique que, de son point de vue, ces projets sont riches et à soutenir pour notre école.

8) Projets, sorties, classe de découverte

• Projets et sorties

- La classe de CE1/CE2 de Mme Verjus a une rencontre USEP le vendredi 6 avril.

- Festival l'enfant et le 7^{ème} art le lundi 9 avril pour toutes les classes de l'école. Les enfants rentreront vers midi, le périscolaire est prévu ainsi que les familles dont les enfants déjeunent hors école..

- Les classes de CP/CE1 de Mme Liatard, de CE1/CE2 de Mme Verjus et de CE2/CM1 de Mme Soja participent à une rencontre USEP pour une randonnée culture le vendredi 13 avril.

- Les classes de CP/CE1 de Mme Liatard et de CE1/CE2 de Mme Verjus iront le jeudi 3 mai au musée de la Seine et Marne à Saint-Cyr-Sur-Morin à la découverte des métiers d'autrefois.

- La classe de CM1/CM2 de M Morel participe aux rencontres USEP le lundi 14 mai pour la randonnée course d'orientation, le vendredi 25 mai pour l'athlétisme et ira le lundi 28 mai au musée de la Grande Guerre à Meaux.

- La classe de CM1/CM2 de Mme Mangin aura rencontre USEP pour le tennis le vendredi 13 avril.

- Les classes de CE2/CM1 de Mme Soja et de CM1/CM2 de Mme Mangin : rencontre USEP autour du handball le mardi 12 juin et sortie le jeudi 14 juin à la cité de la musique Philharmonie de Paris.

- le vendredi 8 juin : rencontres sportives avec des olympiades entre les différentes classes de l'école.

• Voyage découverte et retour soirée déguisée ALPEH

6 adultes doivent être présents pour encadrer ce voyage. Sont prévus : les deux enseignantes Mme Liatard et Mme Mangin, 3 personnes extérieures déjà déterminées dont Sébastien du centre de loisirs. L'AVS d'un enfant qui devait être la 6^{ème} accompagnatrice viendra, mais en tant qu'AVS de l'élève et ne comptera pas dans les accompagnateurs. Ce projet a été proposé à la bibliothécaire qui est intéressée. Mme Bellecourt ne semble pas en accord avec cette proposition et se propose en tant qu'accompagnatrice.

Une réunion pour les parents sera prévue après les vacances d'avril avec présence d'Éducateur.

La mairie indique qu'elle participera au financement du voyage entre 30 et 40€ et finit par trancher pour 35 € mais les modalités de versement sont à discuter. En effet, le dossier du voyage devait être rendu en février par l'école à l'organisme et à l'inspection académique, mais la mairie n'ayant pas précisé lors du 1^{er} conseil d'école le montant de sa participation exacte, il n'y a pas de trace de ce fait dans le dossier de la contribution de la mairie.

L'ALPEH indique qu'elle transmettra un chèque de 20€ aux 48 familles en mains propres, lors de la prochaine vente de gâteaux sur le clos.

Bien que l'ALPEH déplore qu'il n'y ait pas eu de liens plus privilégiés avec l'école pour la soirée déguisée dans la mesure où les bénéfices allaient directement pour ce projet de l'école, les enseignantes concernées rappellent que ce n'est pas de leur ressort de mettre en place ce genre d'activités financières.

9) Explications sur l'organisation de l'APC. Y a-t-il APC dans toutes les classes ?

M. Morel informe l'instance que selon le nombre de classes, les directeurs(trices) bénéficient d'une décharge de service d'enseignement afin d'assurer la mission administrative afférente à leur fonction. Dans la mesure où ils (elles) contribuent à l'organisation et à la coordination des 36 heures liées aux APC au sein de l'école, ils (elles) bénéficient également d'un allègement ou d'une décharge de service. Pour les écoles de 5 classes et +, **la décharge pour les APC est totale.**

Mme Piat, association de service de M Morel, assure depuis quelque temps ces temps d'APC. Il faut savoir en effet, que la classe du directeur est normalement déchargée des APC depuis les nouveaux programmes.

M Morel précise qu'il s'est proposé pour encadrer à l'école Jean Carcy un stage de réussite (anciennement « stage de remise à niveau ») sur la première semaine d'avril, où d'ores et déjà 8 élèves de CM1/CM2 auront du soutien avec accords des familles. La mairie accepte le principe d'utilisation des locaux hors temps scolaire (5 matinées entre le 16 et le 20 avril inclus à raison de 5 X 3 h). Le directeur remercie la municipalité. Il y aura peut-être aussi une session identique fin août.

10) Etude du soir

L'ALPEH indique son mécontentement face à l'arrêt de l'étude du soir début mars, sachant que l'association n'a pas été prévenue en amont pour anticiper en cas de besoin pour trouver d'autres familles intéressées.

La mairie précise que, dans le règlement intérieur de l'étude du soir, est indiquée la présence de 8 enfants pour que l'étude soit maintenue. Il s'agit d'un assouplissement par rapport à la règle en vigueur où 10 enfants doivent participer à l'étude du soir normalement. Cette information est présente sur le site de la mairie. L'ALPEH déplore qu'il n'y ait pas eu discussion à ce propos pour échanger, d'autant que le fonctionnement de l'étude du soir s'était améliorée, d'après les dires des parents, ce, en correspondant mieux à leurs attentes.

11) Appel aux dons de vêtements

Mme Verjus demande aux familles un don de vêtements hauts et bas tout âge.

Fin du conseil à 20h05.

Prochain et dernier conseil d'école de l'année scolaire **jeudi 14 juin à 18h05.**

La secrétaire

Le directeur,